

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Docteur Auguste Marie : (1865-1934)**

*Paris : J. Peyronnet, 1934.*

*Cote : 154836 (11)*



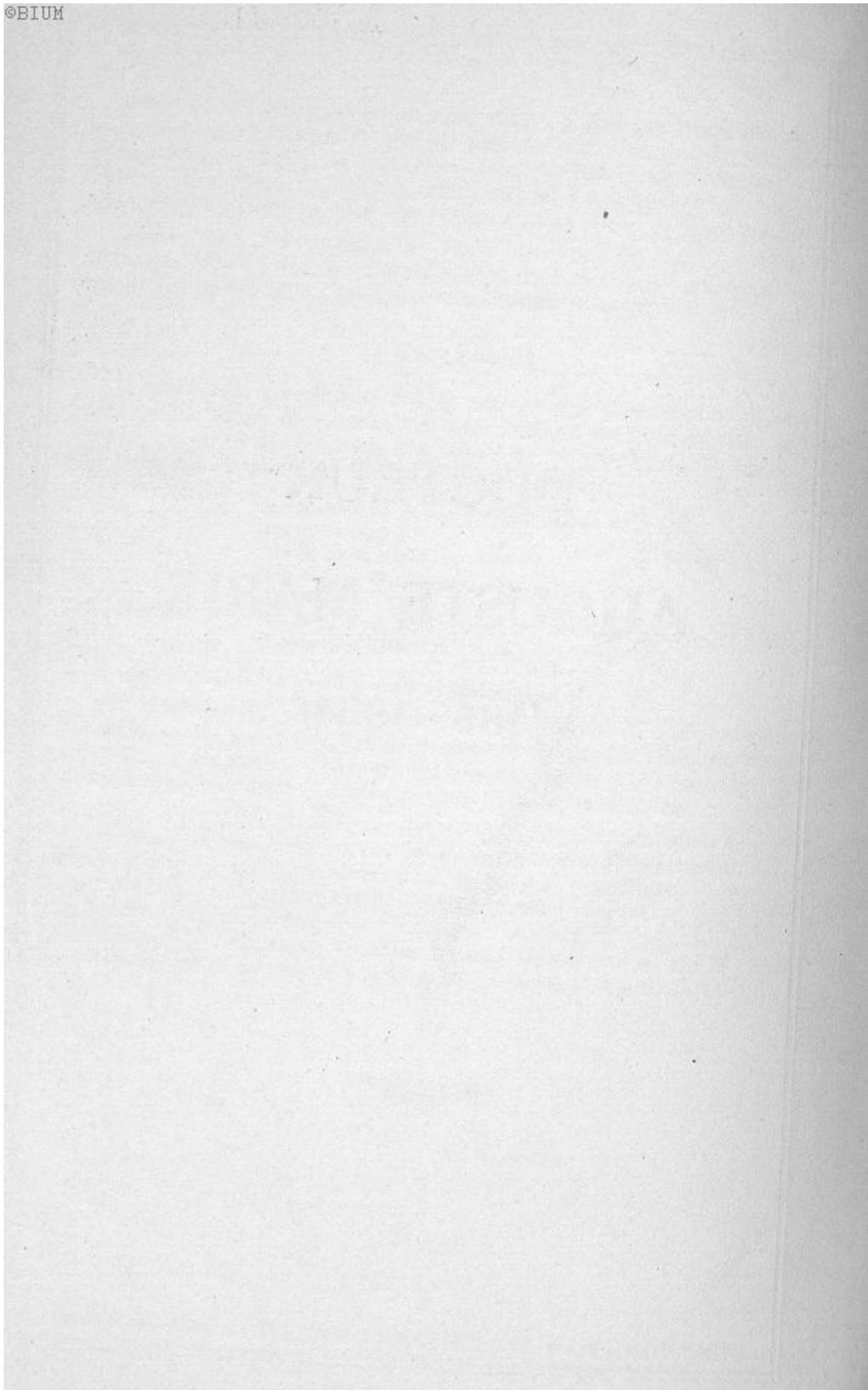
**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**

Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?154836x011>

154836(11)

**DOCTEUR**  
**AUGUSTE MARIE**  
**(1865-1934)**





154836



**DOCTEUR**  
**AUGUSTE MARIE**  
**(1865-1934)**

Docteur Auguste Marie



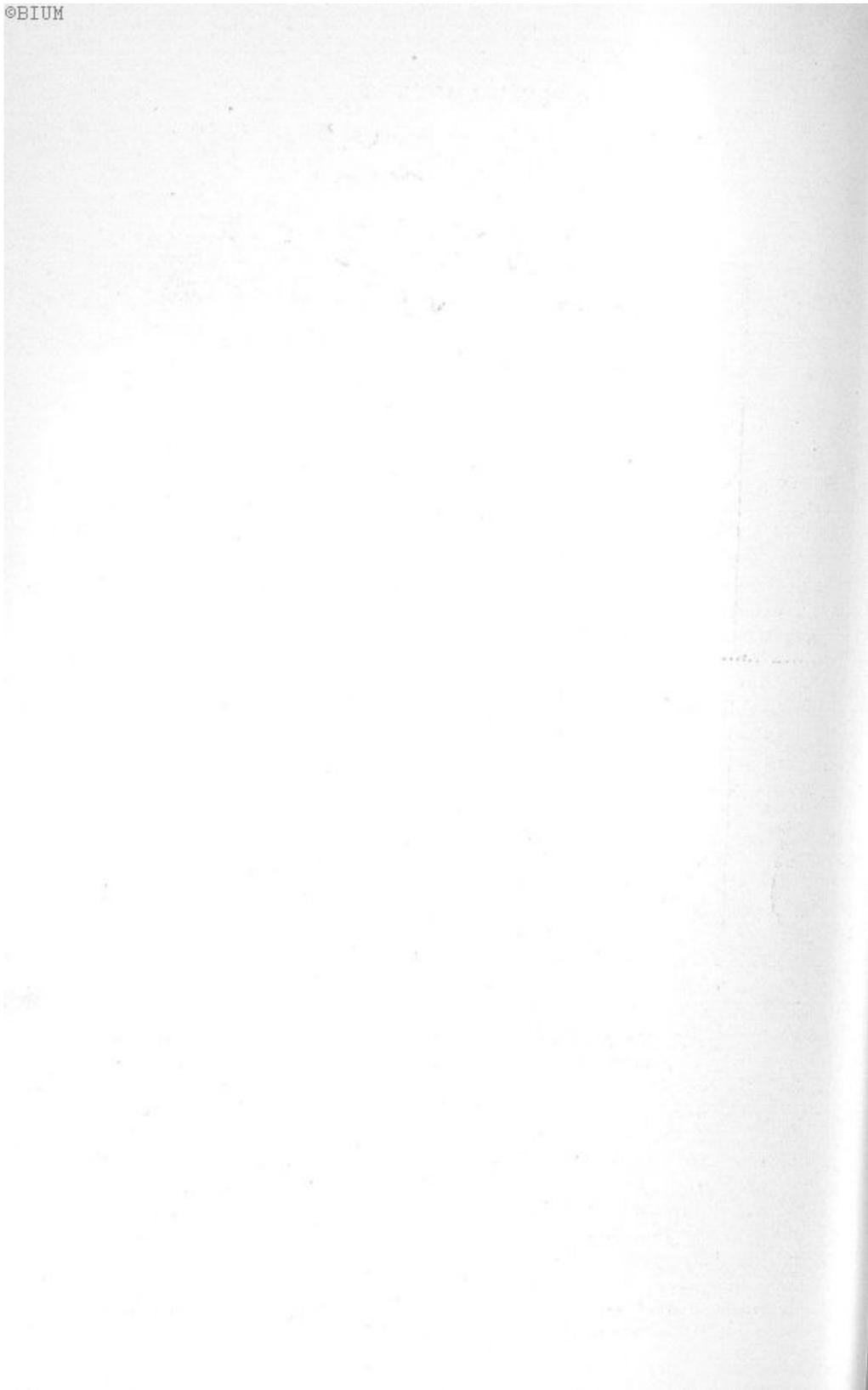
DOCTEUR

AUGUSTE MARIE

(1865-1934)



**Docteur Auguste MARIE**



## DISCOURS

prononcé par **M. le Docteur Paul FAREZ**

*Médecin Inspecteur des Asiles d'Aliénés*

aux **Obsèques du Docteur Auguste MARIE**

*Médecin en Chef Honoraire de l'Asile Clinique de Sainte-Anne, Paris*

*Expert près les Tribunaux, Maire d'Orly, Conseiller Général de la Seine*

le 1<sup>er</sup> août 1934.

Messieurs,

Des voix plus autorisées rendront, tout à l'heure, un juste hommage au Conseiller général de la Seine, au maire d'Orly, à l'urbaniste qui a embelli et assaini sa chère Cité, à l'hygiéniste qui, tout dernièrement encore, se préoccupait de la salubrité du Métro, au bon Citoyen qui prodiguait à la chose publique son temps, son labeur, son dévouement, au grand philanthrope qui fonda et vivifia tant d'œuvres sociales, à l'ardent patriote qui, en 1914, dégagé de toute obligation militaire, voulut être mobilisé et, crânement, servir dans la tranchée...

C'est uniquement du médecin que j'ai reçu mission de parler ici.

En ce moment de l'année, nos éminents psychiatres sont loin de Paris, les uns en vacances, les autres au Congrès des Aliénistes et Neurologistes. Le privilège de prendre la parole à leur place, je le dois à l'amitié, car notre cher défunt m'honorait de son affection, comme de sa confiance.

Reçu de bonne heure médecin en Chef des Asiles de la Seine, le Docteur Auguste Marie y fit une très brillante carrière. Tout naturellement, il s'y éleva, d'échelon en échelon. Lorsque vint l'âge de la retraite, il dirigeait à l'Asile Clinique de Sainte-Anne, l'important service de l'Admission, ce qui est le bâton de Maréchal de nos aliénistes.

Le Docteur Auguste Marie ne fut pas seulement un grand médecin, mais aussi un grand savant, un maître, dans toute l'acception du mot, un véritable professeur, un enseigneur de premier ordre. Ses enseignements, il les propagea par la plume et par la parole, par les livres, les journaux, les cours et les conférences. Elles sont légion, les communications qu'il fit à l'Académie de médecine et aux diverses Sociétés savantes. Ce n'est pas par centaines mais par milliers qu'il faudrait chiffrer tous ces articles si substantiels, si variés, si lumineux que, pendant près de cinquante ans, il a publiés dans maintes Revues professionnelles ou scientifiques. Son action fut prépondérante, surtout dans les Congrès, français ou internationaux. Quand une question difficile, délicate, controversée, confuse était mise à l'ordre du jour, que de fois lui fut confié le soin de la « rapporter ! » Et son rapport était un véritable monu-

ment. Il y étudiait le problème sous tous ses aspects, le fouillait jusqu'en ses replis les plus obscurs; il y apportait l'ordre, la méthode, la clarté, l'esprit de synthèse; à l'admiration de tous, il faisait magistralement « le point ».

Il fut une de nos vedettes de l'Enseignement supérieur. Ses leçons, ses démonstrations, il les a surtout multipliées à la Sorbonne, à l'École des Hautes Etudes, où, pendant de longues années, il demeura l'infatigable directeur du Laboratoire de Psychopathologie. Il s'y révéla un vrai philosophe, un pénétrant psychologue. Là, avec la patience et la ténacité d'un bénédictin, il recueillit puis organisa la matière de ces trois énormes volumes qui constituent son *Traité international de Psychiatrie*, si apprécié, si souvent consulté, non seulement en France, mais dans les Universités étrangères. Notons, en passant, qu'à son dernier livre, sur la *Fièvre récurrente*, l'Académie décernait, en décembre dernier, l'un de ses prix les plus recherchés.

Le Docteur Gustave Le Bon, l'éminent Directeur de la Bibliothèque de philosophie scientifique, avait désiré, que dans sa Collection parût un ouvrage consacré à ces nouvelles méthodes d'investigation du subconscient que Freud avait préconisées et qui étaient chez nous, mal connues, inexactement interprétées. Le Docteur Gustave Le Bon estima que, pour un pareil travail personne n'était ni plus ni mieux qualifié que le Docteur Auguste Marie. Notre cher défunt publia donc, sur *La Psychanalyse*, une copieuse étude, tout à fait de premier ordre, profonde, exacte, définitive. Oui, elle restera. Elle est ce qu'on a écrit de plus condensé, de plus fidèle, de plus précis, de plus compréhensif, sur ce sujet si âprement débattu. Sans idée préconçue, en toute indépendance, avec une dialectique très serrée, il en a entrepris la discussion rigoureuse, montré le fort et le faible. Là, encore, il a su « faire le point ». Une des lumières de la médecine contemporaine, le Docteur Ch. Fiessinger, disait, à ce propos : « Il circule dans ces pages le bon sens, le sentiment de la mesure, cette vision directe du réel, cette méfiance des affirmations tapageuses qui appartiennent en propre aux qualités et au génie de la race française. »

Ce grand savant ne dédaigna point de devenir un vulgarisateur. Pour les profanes cultivés, à l'esprit ouvert et curieux, il rendait la science aimable il la mettait à leur portée; il leur en illuminait les arcanes; il faisait d'eux des adeptes vibrants et agissants. Cet homme d'élite eut les collaborateurs qu'il méritait. Ce furent, par exemple, Mme Georges Leygues, au point de vue de l'assistance sociale, et, en psychiatrie, le Professeur Levaditi. Avec celui-ci, il poursuivit d'arides études sur le virus neurotrope; et il en résulta, pour la compréhension de certains troubles de l'esprit, des aperçus vraiment nouveaux, permettant d'utiles applications pratiques.

Le Docteur Auguste Marie fut, comme on dit, un bourreau de travail. Quand il prit sa retraite, ce ne fut, certes, pas pour se reposer, mais pour œuvrer et « servir » encore davantage. Malgré les années qui commençaient à s'accumuler, il était demeuré dans la pleine maturité de son endurance physique et de sa verveur

intellectuelle. Il publia plus que jamais. Il était plein de projets. Mais il sentait qu'il ne pourrait, seul, les faire aboutir tous. Aussi, ces innombrables documents qu'il avait si judicieusement recueillis, et amassés, au cours de sa longue et féconde carrière, il les classait, les ordonnait; et il en gratifiait généreusement ses élèves, ses amis, les priant de les utiliser dans leurs travaux personnels; ainsi, une telle mine de matériaux précieux servira à l'avancement de la science, comme au bien des malades.

Comme médecin d'Asile, il remplit avec fermeté, — si cruel, si pénible que cela fût parfois, — le rôle qui lui était dévolu, à savoir de priver de leur liberté, de tenir enfermés ces déments, ces persécutés, ces revendicateurs qui sont un danger constant pour la collectivité. Puis, comme expert, il eut à tâche d'éclairer maintes fois la Justice, pour que celle-ci devint plus humaine et tint compte des hérédités, des tares, des intoxications qui, parfois mitigent ou annihilent la responsabilité. Ses rapports d'expertises sont des modèles de prudence, de circonspection, de clairvoyance.

Le Docteur Auguste Marie se montra surtout, ce qui est la caractéristique et l'honneur du médecin français, un clinicien. Et toute son action auprès des malades fut, sans cesse, imprégnée de bonté, vivifiée par elle.

Tout jeune Médecin des Asiles et récemment marié, il n'hésita pas à s'exiler en province, pendant plusieurs années, pour fonder, diriger, animer la Colonie familiale de Dun-sur-Auron. Là, les aliénés non dangereux sont confiés à l'habitant; ils jouissent ainsi des bienfaits de la liberté et de la vie familiale. Cette œuvre, philanthropique autant que médicale, réussit à merveille. Il est vrai de dire que ses efforts et son altruisme étaient soutenus par cette femme de tête et de cœur, qui était devenue l'admirable compagne de sa vie, la mère de ses enfants et qui ne cessa d'être, pour lui, par la sollicitude affectueuse un véritable ange gardien, par l'intelligence une incomparable Egérie.

A l'asile, par bonté encore, il s'intéressait à ses pauvres internés; il s'appliquait à améliorer leur sort, à leur trouver des occupations, des distractions, car, là aussi, l'oisiveté est mauvaise conseillère. Il savait discerner les points par où leur mentalité n'avait pas tout à fait sombré; il évoquait, il stimulait en eux les aptitudes qui subsistaient encore, surtout leurs dispositions artistiques. Ainsi ces aliénés pouvaient entretenir en eux une certaine activité cérébrale, se déprendre de la navrante réalité, vivre quelque peu dans un rêve, idéaliser leur triste vie. Même, il a rassemblé des collections d'un intérêt passionnant, au double point de vue scientifique et humain; elles comprennent, en nombre considérable, des dessins, des peintures, des gravures, voir des compositions musicales. Il y a seulement un mois ou deux, il faisait exécuter quelques-unes de celles-ci, au cours d'une conférence qu'avec son charme habituel il donnait dans le salon d'une grande dame, son élève, sa collaboratrice et qui consacre ses loisirs, comme son intelligence, à la cause de ces déshérités.

Le Docteur Auguste Marie fut un aliéniste de la nouvelle école. Trop souvent, ceux d'autrefois parquaient ces pauvres déments dans une sorte de garderie; il se contentaient de les rendre inoffensifs pour la collectivité; mais les soigner, les guérir il n'y fallait pas songer. Faisant rentrer la médecine mentale dans la pathologie générale, il sut rapporter nombre de désordres de l'esprit à des troubles corporels, à des intoxications, à des agents infectieux; et nous touchons ici au point culminant de son action si bienfaisante auprès des malades, — providentielle, même.

Il existe une terrible maladie, encore assez répandue, et que, dans notre jargon, nous dénommons méningo-encéphalite chronique diffuse. Elle est due à un microbe spécial, spirochète ou tréponème pâle. Cette maladie, jusqu'à ces derniers temps, était considérée comme incurable, comme inéluctablement progressive. Quiconque en était atteint, c'était, pour nous, comme un homme à la mer. En dépit de tous les traitements, c'était l'issue fatale, en deux ou trois ans. Or cela, c'est le passé; écoutez le présent prestigieux.

A ces malades le Docteur Auguste Marie a inoculé la malaria, autrement dit, le paludisme. Et ce nouveau microbe terrasse le tréponème. Non, la maladie ne guérit pas chez tous; encore ne peut-on appliquer ce traitement que si l'organisme est encore capable de supporter cette nouvelle agression microbienne. Mais, écoutez ces résultats. Dans 40 pour cent des cas traités, la maladie s'arrête, se stabilise, puis rétrocede; et souvent on en arrive à une manière de guérison. Les troubles mentaux s'atténuent, puis disparaissent; cet ex-aliéné peut sortir de l'asile, vivre au dehors, rentrer chez lui, se réadapter à la vie familiale ou sociale; il est capable de s'occuper utilement, dirige à nouveau son étude de notaire, son usine. Il est vraiment « récupéré », révalorisé, récupéré. Or, cette thérapeutique, le Docteur Auguste Marie a été le premier à l'appliquer en France. Il en a établi, précisé, perfectionné la technique très délicate; et, au Congrès de Rome, il fit sensation, quand il rapporta ses magnifiques succès. Pour la gloire de notre cher défunt, la malariatérapie, voilà le plus beau des fleurons!

Sa bonté, tous les malades de sa maison de santé la célébraient à l'envi, et aussi ses administrés d'Orly, qui disaient de lui : « Bien mieux que maire, il est, pour nous tous, un vrai père ». Ce que fut sa bonté pour les siens, pour ses enfants, pour ses petits enfants, pour ses amis?... Non, je ne saurais y insister : je sens que l'émotion va paralyser ma voix!...

Sa maladie, il la supporta stoïquement, comme il convient à un médecin, pour l'exemple, mais aussi par bonté, pour ne point tourmenter son entourage, pour donner à celui-ci l'illusion, l'espoir d'un rétablissement. La mort, qu'il vit venir, il l'accueillit simplement, avec force d'âme, avec une souriante sérénité...

C'était un ami sûr et dévoué, un causeur exquis, séduisant par sa largeur de vues, sa vaste érudition, sa haute culture. Il avait l'esprit pétillant, l'intelligence fine, pénétrante, ouverte, compréhensive. D'un caractère délicieux, doux, accueillant, serviable, accommodant, tolérant, jamais agressif, pas du tout combattif, il savait

la stérilité des dissensions et des polémiques. Avec lui, on était, tout de suite, en confiance. Malgré son excessive modestie, une autorité bienveillante et persuasive émanait de toute sa personne. Et puis on ne célébrera jamais assez l'élevation de ses sentiments, la dignité de sa vie, son impeccable droiture, sa haute conscience. Ce fut un grand homme de bien. Oui, il passa en faisant le bien, *transiit benefaciendo*.

S'il est vrai que ceux-là seuls sont morts qui ne sont pas aimés, le Docteur Auguste Marie continue à vivre dans ses œuvres, comme dans notre souvenir et dans notre cœur. A sa chère mémoire nous avons voué un culte fervent.

Docteur Paul FAREZ.

## DISCOURS

prononcé par **M. BRUNEAU**

*Premier Adjoint au Maire de la Commune d'Orly*

Mes chers concitoyens,  
Madame Marie,

C'est avec une profonde émotion que le conseil municipal d'Orly a appris la mort subite de son maire, emporté à la suite de sa grave et longue maladie.

Je tiens, Madame, au nom du conseil municipal, à vous présenter à vous et à votre famille, l'expression de nos plus sincères condoléances et à vous affirmer les sentiments reconnaissants de la ville d'Orly pour l'œuvre accomplie par le Docteur depuis tant d'années à la tête de notre municipalité.

Devoir, travail, bonté et dévouement furent les traits essentiels de notre cher maire que nous pleurons.

Depuis 15 ans bientôt à la tête de notre commune, sa main ferme au gouvernail, il a su par des mesures de sage administration, la conduire à travers les plus grandes difficultés d'après guerre.

Mais aucune de ces difficultés ne l'a surpris. Il a su faire face à un accroissement pour ainsi dire brusque de sa population, il a créé, groupes scolaires, cités jardins, bâtiment des Postes, canalisations, électrification, en obtenant grâce à sa haute autorité l'appui bienveillant des pouvoirs publics du département de la Seine et de la Ville de Paris. La commune lui doit l'obtention de subventions énormes.

Ce fut un père vigilant et actif, assis au milieu de nous il classait les questions, stimulait au travail, nous entraînait vers l'effort et le progrès nouveau. Sa bonté ne se démentait pas ni sa force morale. Il aimait notre commune et travaillait pour elle, même quand ses forces physiques le trahissaient déjà.

Il est mort en plein combat de travail, et il a servi notre petite patrie orlysiennne comme il a servi la Patrie pendant la guerre.

Profondément patriote, le Docteur Marie qui pouvait à la déclaration de la guerre être mobilisé sur place à Villejuif, demande à partir au front avec un régiment du Cher, après une glorieuse campagne, il est blessé dans la forêt d'Aprémont d'une balle à la tête, décoré de la Croix de Guerre et commandeur de la Légion d'Honneur, tous les camarades anciens combattants tiennent à saluer ici la dépouille d'un des leurs.

Conseiller général depuis les dernières élections, il a étendu au canton tout entier son action bienfaisante, aussi nous pouvons dire qu'avec le Docteur Marie, disparaît un homme de bien, un grand savant et un bon français.

M. BRUNEAU.

## DISCOURS

prononcé par M. Paul FLEUROT

*Ancien Président du Conseil Général de la Seine*

Mesdames, Messieurs,

La famille du Docteur Auguste Marie avait désiré, d'abord, que ses obsèques aient lieu dans la plus stricte intimité, mais elle a compris, ensuite, et nous l'en remercions, qu'on ne pouvait laisser partir en silence un homme comme celui qui vient de disparaître.

M. le Docteur Farez, au nom de ses confrères, a évoqué devant vous le médecin aliéniste dont la réputation était universelle.

M. Bruneau vient de faire entendre la voix de la municipalité et des habitants d'Orly groupés autour du cercueil de leur maire si profondément regretté.

A mon tour, je veux simplement, invoquant une vieille et solide amitié qui remonte à plus de vingt-cinq années, parler au nom des amis du Docteur Marie et aussi au nom de ses collègues du Conseil Général de la Seine.

M. le Président du Conseil Général, qui est allé il y a deux jours saluer la dépouille mortelle du Docteur Marie, a cru devoir s'incliner devant le désir, exprimé alors, par la famille.

C'est la raison pour laquelle, représenté ici par un éminent secrétaire du Bureau et de nombreux membres de l'Assemblée, il m'a confié la mission d'adresser un dernier adieu à l'excellent, au sympathique collègue qui vient de nous quitter.

Quant aux amis du Docteur Marie, s'ils avaient été prévenus, s'ils avaient pu venir, cette place publique serait trop petite pour les contenir tous.

Il avait fait tant de bien partout où il avait passé, rendu tant de services, séché tant de larmes, apaisé tant de souffrances! Sa simple et rayonnante bonté lui avait conquis des cœurs si nombreux!

Puissent les innombrables témoignages de sympathie venus de toutes parts, atténuer un peu la douleur de sa veuve, de ses enfants, de ses petits-enfants, de tous ceux qui constituaient cette famille si tendrement unie et aujourd'hui si cruellement frappée.

Avec un infinie tristesse, je m'incline devant eux en les priant d'agréer les sincères et respectueuses condoléances de tous ceux qui ont aimé leur cher disparu.

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai pas qualité pour parler de l'œuvre professionnelle du Docteur Auguste Marie, de son rôle comme médecin chef des

Asiles de la Seine, de ses travaux scientifiques, de ses découvertes, des ouvrages qu'il a publiés, des nombreuses communications faites par lui aux Académies et à diverses Sociétés savantes.

Il aimait sa profession, mais en même temps, il s'était toujours passionné pour les œuvres sociales et au cours de toute son existence, il s'est efforcé, par tous les moyens, de développer l'enseignement, de lutter contre l'ignorance, de soulager la souffrance et la misère humaines.

M. Bruneau, maire adjoint d'Orly, et lui-même ancien combattant, vient d'évoquer en termes émouvants le rôle du Docteur Marie pendant la guerre, au cours de laquelle il fut grièvement blessé et reçut la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur.

Personnellement, j'avais connu le Docteur Marie bien longtemps avant qu'il n'ait eu l'intention d'entrer dans la vie publique.

Rapporteur des colonies familiales d'aliénés du Département de la Seine depuis de longues années, je savais qu'il en avait été le fondateur, le créateur, l'animateur et que sans lui cette œuvre si utile n'aurait jamais existé.

Trop peu connue du grand public, cette fondation du Docteur Marie fonctionne cependant depuis près de quarante-cinq ans, et grâce à elle, de malheureux aliénés, choisis avec soin, sont logés et vivent chez les habitants de certaines régions du centre de la France.

Quel dévouement! quelle abnégation! furent nécessaires à ce jeune médecin de 26 ans, originaire du Dauphiné, qui, ses études terminées, n'hésita pas à résider en pleine campagne, à y rester près de dix ans, d'abord seul, puis avec sa jeune femme qui devint rapidement sa meilleure collaboratrice.

Pour mener à bien ce qu'il considérait comme une œuvre scientifique et une œuvre sociale, il lui fallut surmonter des obstacles nombreux, vaincre des résistances, faire l'éducation des habitants de la région, avant de leur confier des malades, développer les placements peu à peu avec une persévérance inlassable.

En présence de toutes les difficultés rencontrées, un autre aurait reculé, mais Auguste Marie avait l'âme d'un apôtre!

Aujourd'hui, grâce à lui, dans nos deux colonies familiales du Cher et de l'Allier, près de deux mille personnes atteintes de maladies mentales sont surveillées et soignées tout en connaissant les bienfaits de la liberté!

Il en est résulté une augmentation du bien-être de toute une région autrefois déshéritée, et une économie de plusieurs millions chaque année, pour le Département de la Seine.

Lorsqu'il y a cinq ans, les électeurs d'Orly, de Thiais, de Vitry, de Choisy l'envoyèrent siéger au Conseil général, le Docteur Marie n'y entrait pas les mains vides et depuis longtemps déjà, par les services rendus, il avait su mériter la gratitude de l'Assemblée départementale.

Au cours de ces cinq années où il a siégé au milieu de nous, il s'est toujours efforcé de mériter la confiance de ses électeurs.

Nous avons été témoins de ses efforts. Nous l'avons vu défendre

avec ténacité les intérêts de son canton et du Département tout entier; lutter pour obtenir des améliorations dans les transports en commun, dans les hôpitaux et les asiles; réclamer la disparition des taudis, la création de nouvelles écoles, de nouveaux dispensaires, d'un aérodrome, d'un parc des sports.

Nombreuses ont été ses interventions et les initiatives heureuses qui lui sont dues.

Républicain-socialiste convaincu, il combattait pour ses idées, mais toujours correct, courtois et serviable, il avait conquis non seulement l'estime, mais la sympathie de tous ses collègues, amis ou adversaires.

Il aimait la vie, il aimait l'action, il aimait le travail et son existence ne fut qu'un labeur ininterrompu qui dura plus de cinquante années.

D'ailleurs, il est mort en plein travail ayant, malgré la douloureuse maladie qui l'avait amoindri, voulu assister à toutes nos séances du Conseil général.

Il est resté jusqu'à la fin, jusqu'à la clôture de la session. Il y a quinze jours à peine, il siégeait encore au milieu de nous.

On peut dire que, comme les guerriers antiques, il est tombé à son poste; il est mort sur la brèche.

La mort l'avait déjà frôlé quelquefois dans l'exercice de sa profession, car elle n'est pas dénuée de périls, l'existence de nos médecins aliénistes, des infirmiers et infirmières de nos asiles, qui vivent continuellement au milieu des malheureux déchets de l'humanité d'autant plus dangereux qu'ils sont irresponsables.

Certain jour, au cours d'une consultation, un pauvre dément devenu furieux pour des raisons qu'on ne connaîtra jamais, avait déchargé à bout portant plusieurs balles de revolver sur la poitrine du Docteur Marie.

Heureusement, toutes les balles avaient été amorties par une épaisse liasse de papiers, par le manuscrit d'une brochure qui gonflait la poche du praticien.

Sauvé par un véritable miracle, il avait tranquillement continué l'exercice de sa dangereuse profession, avec ce sourire que nous avons tous connu, ce sourire empreint de douceur et de bonté qui ne le quittait jamais, même aux heures de souffrance.

Pourquoi fallut-il que cette belle vie, si droite et si féconde, fût un jour, je ne dirai pas éclaboussée, mais effleurée par un lamentable scandale.

Je sais, moi qui étais son ami, que le Docteur Auguste Marie a vraiment souffert de voir son nom cité à propos d'une affaire dans laquelle il ne fut, lui-même, pas autre chose qu'une victime.

D'ailleurs, il n'eut pas de peine à prouver la correction de sa conduite, et je puis ajouter que tous ceux qui le connaissaient, y compris ses adversaires politiques, n'ont jamais douté une minute de sa droiture et de sa probité.

Pauvre cher ami! après cinquante années de travail, après un demi-siècle de labeur il avait bien le droit de se reposer un peu.

Hélas! il n'aura jamais connu d'autre repos que celui dans lequel il vient d'entrer : le repos éternel.

Il y a trois jours, simplement, courageusement comme il avait vécu, Auguste Marie est mort!

Ses yeux se sont doucement fermés, comme ceux d'un bon ouvrier qui, sa journée terminée, s'endort la conscience tranquille parce qu'il a bien rempli sa tâche.

Mesdames, Messieurs,

La mémoire d'un homme comme lui ne doit pas disparaître.

En dehors de ses innombrables amis, de tous ceux qui l'aimaient et qui ne l'oublieront pas, il est deux modestes cités qui ont le devoir de perpétuer son souvenir, parce que toutes deux il les a marquées de son empreinte.

C'est d'abord Dun-sur-Auron, chef-lieu de canton du département du Cher, où s'écoulèrent les dix plus belles années de sa jeunesse, où l'une de ses filles est née, où son vieux père est enterré; Dun-sur-Auron où il a créé une œuvre admirable qui lui survivra.

C'est ensuite la cité d'Orly, à laquelle il a consacré les quinze dernières années de sa vie, la jolie cité d'Orly qu'il a tant aimée, pour laquelle il rêvait toujours des améliorations nouvelles, toujours plus de confort et de bien-être pour ses habitants; la cité d'Orly, dans le cimetière de laquelle il va dormir son dernier sommeil au milieu de ses concitoyens.

Je demanderai à la Municipalité de Dun-sur-Auron de donner son nom à la place publique ornée d'un square, qui se trouve en face du siège central de la Colonie familiale, et, dès aujourd'hui, j'adresse une requête à nos amis les Conseillers municipaux d'Orly. Je leur demanderai de choisir une rue ou une place de leur cité qui portera le nom du Docteur Auguste Marie.

Ces deux gestes seront, j'en suis convaincu unanimement approuvés, puisqu'ils contribueront à honorer la mémoire de celui qui fut tout à la fois :

Un savant, un homme de cœur et un bon citoyen.

Paul FLEUROT.

## DISCOURS

prononcé au cimetière par M. MAUGER

*Sénateur du Cher*

Je dois à une amitié vieille de presque un demi-siècle, le douloureux privilège de prendre le dernier la parole devant cette tombe qui va se refermer pour toujours...

Des voix plus autorisées que la mienne vous ont dit ce que fût l'homme politique, le grand savant, le Maître, ravi prématurément et si soudainement à notre affection. Je veux, moi, adresser ici au Docteur Marie, autant comme représentant du Département du Cher que comme habitant de la Ville de Dun-sur-Auron, l'expression de la reconnaissance d'une région tout entière dont il a, par sa ténacité et la foi en son œuvre, assuré le bien-être, tout en apportant aux malheureux aliénés, objet premier de ses préoccupations humanitaires, toute l'amélioration possible à un sort bien triste.

J'ai été le témoin attentif de la remarquable expérience tentée à Dun par le Docteur Marie dont l'immense bonté n'avait d'égale, que la lumineuse intelligence et la remarquable culture de son esprit généreux, et qui, tout jeune, avait rêvé de donner aux malades du cerveau l'illusion de la reprise d'une vie normale. En supprimant pour certains d'entre eux le supplice de l'internement dans les asiles, il espérait atténuer leur mal et obtenir leur guérison plus rapide et plus certaine; c'est à la réalisation de ce rêve qu'est due la création des Colonies Familiales d'aliénés de Dun-sur-Auron, Level, Ainay-le-Château, Ourouer-les-Bourdelans, Osmery, Chezal, Benoist, Bussy, Nizerolles, localités essentiellement rurales qui ne sauraient oublier les efforts de celui qui dort là son dernier sommeil.

J'ai vu, il y a quarante-trois ans, arriver à Dun le jeune Docteur Marie, qui, abandonnant délibérément les tentations de la grande ville, venait essayer de réaliser chez nous le placement familial des aliénés : tentative hardie... et ardue... où il devait fatalement se heurter à des préjugés et à des difficultés de toutes sortes; mais où il devait triompher, parce que soutenu, aidé, encouragé par l'admirable compagne que vous fûtes pour lui, Madame.

J'ai assisté à l'aube de votre jeune ménage; votre douleur et celle de vos chères enfants me brisent le cœur; mais sachez bien que celles que le Docteur Marie a aimées de tout son amour d'époux et de père, conservent en moi le plus dévoué des amis.

Au nom de tous ceux sur qui s'est étendue votre sollicitude, au nom de la Colonie Familiale de Dun-sur-Auron que vous avez longtemps dirigée, au nom des habitants de Dun, mon vieil ami.

Adieu!

H. MAUGER,  
*Sénateur du Cher,*

# Travaux Médicaux du Docteur Marie

## *Volumes :*

De l'Examen Morphologique chez les aliénés et les idiots,  
 Troubles oculaires dans la Paralyse générale;  
 Délires systématisés et sur leur valeur;  
 La vision chez les idiots et les imbéciles;  
 Psychologie collective;  
 Mysticisme et Folie;  
 Spiritisme et Folie (avec le Docteur Viollet);  
 L'audition morbide;  
 L'insuffisance auditive chez les dégénérés;  
 Les vagabonds;  
 La Pellagre;  
 Sur la Psychanalyse (Investigation de l'inconscient);  
 Traité international de psychiatrie en 3 volumes (librairie F. Alcan);  
 La Démence;  
 Volume sur la fièvre récurrente dans le traitement de la paralyse générale et du Tabès;

## *Brochures et Communications :*

Travaux résumant ses recherches, communications et présentations de cas démontrant la spécificité de la paralyse générale, idées que le Docteur Marie a défendues pendant de longues années;

Travaux en collaboration avec le Professeur Levaditi, de l'Académie de Médecine :

La réaction des anti-corps syphilitiques dans la paralyse générale et dans le Tabès;

L'action du liquide céphalo-rachidien des P. G. sur le virus syphilitique;

Anticorps spécifiques et P. G.;

Séro-agglutination et oposition appliquées au contrôle de spécificité du bacillus paralyticans, etc.;

Application de la réaction Wassermann dans les recherches neuropsychiâtriques.

Communication à l'Académie de Médecine, en mai 1923, des premiers cas traités dans son service de Sainte-Anne après introduction par lui, en France, de la malariathérapie.

Perfectionnement de cette méthode et des recherches nouvelles sur la fièvre récurrente, en collaboration avec le Docteur Médakovitch. (Prix de l'Académie de Médecine en 1933.)

## *Publications sur les questions d'assistance :*

Nombreux rapports, brochures et articles en France et à l'étranger sur la colonisation familiale des aliénés, dont le Docteur Marie a été le créateur en France;

Articles sur la nécessité de la création des hôpitaux ouverts pour les maladies mentales, en 1905 et 1907;

Articles sur l'asile colonial;

Articles sur le problème des malades musulmans à Paris, et la nécessité de la création d'un hôpital pour étrangers;

Volume sur la réforme de l'assistance des aliénés;

## 15

### PRIX OBTENUS A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Prix Esquirol, (concours)	1889
Prix Belhomme	1890
Prix Aubanel	1891
Prix Moreau de Tours	1892
Prix Lefèvre	1893
Prix Baillarger	1894
Prix Civrier	1895
Prix Civrier	1896
Prix Baillarger	1900
Prix Civrier	1902
Prix Barbier	1910
Prix sur la fièvre récurrente (avec le Dr. Medakovitch)	1933

### PRIX A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Prix Lannelogue	1904
Prix Cartier	1905
Prix pour extraits du traité	1911
Prix Pannetier (avec le prof. Levaditi)	1920

### MEMBRE DES SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES

#### *Françaises :*

Société Médico-Psychologique,  
Société de Médecine Mentale,  
Société Médicale de Hôpitaux,  
Société de Thérapeutique de Paris,  
Société de Médecine de Paris,  
Société pour l'étude des questions d'assistance;

#### *Etrangères :*

Diplôme de la Société de Psychiâtres d'Amsterdam,  
Diplôme de la Société de Psychiâtres de Constantinople,  
Diplôme de la Société de Psychiâtres de Vienne,  
Diplôme de la Société de Neuro-Psychiatres de Moscou,  
Diplôme de la Société de Neuro-psychiatres de Rome,  
Diplôme de la Société de Neuro-psychiatres de Buenos-Ayres,  
Diplôme de la Société de Neuro-psychiatres de Budapest,

#### DÉCORATIONS FRANÇAISES

Médailles des Epidémies (1885)  
Commandeur de la Légion d'Honneur — Croix de Guerre.

#### DÉCORATIONS ÉTRANGÈRES

Croix de Commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne)  
1880.  
Aigle-Rouge de Prusse, en 1909.  
Ordre de Sainte-Anne (Russie) 1897.  
Chevalier de l'ordre de Léopold (Belgique) 1898.  
Commandeur de la Couronne d'Italie 1916.

# Action pendant la Guerre

## RELEVÉ DES NOTES MILITAIRES

de M. Auguste MARIE

*Médecin-Major de 1<sup>re</sup> Classe, s/c du Val de Grâce  
Expert près les Conseils de Guerre, pour l'Année 1918-19*

Mobilisé le 4 août 1914 à la R P. S. versé le 10 août au 8<sup>e</sup> Corps, 16<sup>e</sup> Brigade, 31<sup>e</sup> Division, aux 85<sup>e</sup> et 95<sup>e</sup> d'Infanterie.

Maintenu au 95<sup>e</sup> comme Médecin-major, Chef de Service.

A fait campagne avec ce régiment dans les lignes de la Mortagne, puis en Woëvre (forêt d'Apremont) où il a été blessé le 26 novembre 1914 par balle dans la fosse temporale droite.

Opéré après évacuation à Bourg — traité au VG/19 à Paris, en mai 1915.

Cité à l'ordre du jour de l'Armée le 22 mai 1915.

Attaché comme médecin-chef au VG-19 à sa sortie de cet hôpital (fin mai 1915).

Réclamé au Laboratoire central de l'Armée par M. le Médecin Inspecteur Général Professeur Vincent en 1916 et promu sur sa proposition à la 1<sup>re</sup> Classe du grade, le 14 janvier 1916.

Mis comme Expert militaire à la disposition des six Conseils de Guerre du Camp retranché de Paris, le 9 mars 1918.

### CITATIONS AU 95<sup>e</sup> R. I.

Médecin-Major d'une haute valeur qui, ayant pris au milieu des combats de Mortagne, un service complètement désorganisé, l'a reconstitué avec une intrépidité, une habileté d'organisation, un dévouement au-dessus de tout éloge; a continué pendant des mois à le diriger avec un zèle et un courage jamais démentis.

Le lieutenant Colonel commandant  
le 95<sup>e</sup> Régiment.

Signé : DE CHAUNAC.

### CITATION DU 17 AVRIL 1915 AU 8<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE

Médecin de haute valeur morale qui s'est prodigué dans les circonstances les plus difficiles avec un dévouement absolu, a été blessé le 26 novembre en se portant en première ligne.

### CITATION A LA BRIGADE

Attaché au Laboratoire de janvier 1916 à mars 1918, a été chargé spécialement de la direction des vaccinations aux militaires du Gouvernement de Paris et des régions ainsi que des brigades Russes au Camp de Mailly.

Médecin d'une haute valeur scientifique, actif, d'un zèle exceptionnel, M. le Médecin-major de la 1<sup>re</sup> Classe A. Marie a rendu les plus grands services pendant la durée de son séjour au Laboratoire de l'Armée.

Signé : Professeur VINCENT.

Le 14 novembre 1918